

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 20.04.2026 / 03

LUNDI 20 AVRIL 2026 à 19 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU SALLE DES FETES
Rue Racine à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 7

Absents sans pouvoirs : 2

Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 20 AVRIL, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle de Livarot – Pays d'Auge, légalement convoqué le 13 Avril 2026, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Fêtes rue Racine à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Jonathan BLIN, Maire.

Etaient présents : Mr Christian AGUINET, Mme Sylvie ALFRED, Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mme APERT PAYNEL Pascale, Mme AUBERT DAUDEVILLE Gwendoline, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mme Aurélie BOURNAT, Mr François BOVE, Mr Sébastien BRIDE, Mr Thierry BRION, Mr Didier CALOUÉ, Mme Tatiana CATHERINE LECAMUS, Mr Florian CAUDRON, Mr Victor CHERADAME, Mr Nicolas CHÉREL, Mme Déborah CHEVALIER, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mr Olivier COUTEAU, Mr Nicolas D'AIGREMONT, Mme Nathalie DEBEAUMONT DEWULF, Mr Gilles DESSEIGNE, M. Bernard DORIO, Mr Nicolas EVAIN, Mme Marianne FLORAT, Mme Marlène FOUQUET, Mme Sylvie GANIVET, Mr Yannick GUICHARD, Mme Marie HÉROULT, Mme Carole HOLAY, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Marion JEANNE, Mr Didier LALLIER, Mme Jennifer LECHEVALIER PROVOST, Mme Juliette LECOMTE, Mr Christophe LERNER, Mr Nicolas LEROUX, Mr Jacques LEROYER, Mr Joël LOUET, Mme Clara LUCIEN, Mr Steven MAFIODO, Mme Sandrine MARIE BOUCHETTE, Mme Chantal MONTHEAN LE COQ, Mr Manuel MOREIRA, Mr Sébastien OURSEL, Mme Bertrande PIAT, Mr Eddy PROFICHET, Mr Paul - Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mme Marine ROCQUE LECLUSE, Mme Marie-Thérèse ROHAUT STALMANS,

Mme Céline ROUILLARD, Mr Eric TANCHON, Mr Yohann - Cédric TELLIER, Mr Olivier TOUZÉ, Mr Jean TURQUETY, Mr Alphonse VAN DARTEL, Mr Matthieu VESQUES, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Alexandrie FOURÉ, pouvoir à Mme Céline ROUILLARD
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS
- Mme Jacqueline JULIEN, pouvoir à Mr Yohann – Cédric TELLIER
- Mme Lou KEHIL, pouvoir à Mr Gilles DESSEIGNE
- Mr Jonathan LEMARCHAND, pouvoir à Mr Thierry BRION
- Mme Jennifer PEYRARD, pouvoir à Mme Clara LUCIEN
- Mr Renaud POTTIER, pouvoir à Mr Sébastien OURSEL.

Absents :

- Mme Dominique COTTAT
- Mme Valentine MAS GRILLOT

Mr Florian CAUDRON est désigné secrétaire de séance.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Texte de référence : Articles L1411-5 et L1414-2 du 22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales

La commission d'appel d'offres doit être constituée du Maire ou de son représentant et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

L'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire (art. L 2121-21 du CGCT).

Le Conseil Municipal devra décider de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

La représentation proportionnelle est la suivante :

3,99 pour la liste de Jonathan Blin soit 4 ($55 \times 100 / 69 = 79,71\%$)

1,01 pour la liste de Yohann - Cédric TELLIER soit 1 ($14 \times 100 / 69 = 20,29\%$)

Le conseil municipal devra décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations

Le Conseil Municipal devra proclamer élus les membres titulaires suivants :

Candidats membres titulaires :

1 : Renée André

2 : Sébastien Oursel

3 : Joël Louet

4 : Christophe Lerner.

5 : Didier Lallier

Le Conseil Municipal devra proclamer élus les membres suppléants suivants :

Candidats membres suppléants :

1 : Guillaume Anne

2 : Steven Mafiodo

3 : Nicolas Evain

4 : François Bove.

5 : Gilles Desseigne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Proclame** élus les membres désignés ci-dessus pour les membres titulaires et pour les membres suppléants.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 22 Avril 2026.

Le Maire de la Commune de
Livarot – Pays d'Auge,

Jonathan BLIN.

